Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries
Québec

Communiqué

aux parents de nos élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire

OBJET : SONDAGE IMPORTANT CONCERNANT LE SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE 2020-2021

La Prairie, le 2 juillet 2020 – Lors de la prochaine rentrée scolaire, tous les élèves devront réintégrer l'école. Cependant, différentes mesures émanant de la Santé publique devront être respectées notamment celle de la distanciation physique dans le transport scolaire.

Le respect de ces balises limite ainsi le nombre d'élèves qu'il nous sera possible de voyager. Nous ne pourrons asseoir que deux élèves par banc, ce qui porte à 48 le nombre d'élèves pouvant être transportés dans le même autobus, à 18 élèves dans les minibus et à trois élèves dans une berline. De plus, le port du couvre-visage sera fortement recommandé pour les élèves du préscolaire et du primaire et obligatoire pour ceux du secondaire. Ce faisant, le service sera offert à **12 000 élèves plutôt qu'aux 16 000 habituels. Nous devons donc trouver des moyens pour pallier cette situation.**

Première solution : appel au volontariat

Comme mentionné par le ministère de l'Éducation à ce sujet, nous faisons appel au volontariat. **Nous vous encourageons fortement à assurer vous-même le transport de votre enfant ou à privilégier les transports actif ou collectif**, lorsque possible. À cet effet, nous vous demandons de remplir le sondage concernant le transport scolaire en cliquant ICI, et ce, **avant le mardi 7 juillet, 16 h**.

IMPORTANT : À défaut d'avoir une réponse de votre part dans les délais prescrits, nous considérerons que vous assurerez le transport de votre enfant d'ici au retour à la normale.

Deuxième solution : modifier les critères d'admissibilité au transport scolaire

Si l'appel au volontariat n'était pas suffisant, même si vous avez coché *avoir besoin de transport* au sondage, il est possible que votre enfant ne puisse pas en bénéficier à la prochaine rentrée, de la fin du mois d'août jusqu'à nouvel ordre. Dans ce cas, voici les critères qui seraient appliqués-:

- Suspension de l'octroi des places disponibles au primaire et au secondaire;
- Suspension du droit au transport scolaire pour les élèves inscrits au service de garde de trois à cinq jours;
- Augmentation de la distance de marche (de 600 m à 800 m au préscolaire, de 1 200 m à 1 600 m pour les élèves de 1re et 2e année du primaire, 2 000 m pour les élèves de la 3e à la 6e année du primaire).

Dès que nous aurons statué sur les élèves qui pourront prendre ou non le transport scolaire, les parents seront aussitôt informés par le biais du bordereau de transport acheminé par courriel par le Service du transport scolaire, disponible aussi sur Mozaïk-Portail, **d'ici au 24 août 2020.**

Soyez assurés que nous sommes conscients des répercussions de ces mesures et tentons de les minimiser en continuant d'optimiser nos parcours tout comme la capacité des véhicules.

Merci de votre précieuse collaboration,

La Direction générale

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries
50, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 4V3
Téléphone : 514 380-8899
www.csdgs.qc.ca